

**Rapport de la Présidente**

Séance publique du  
vendredi 23 mars 2018

**8<sup>ème</sup> Commission**

**N° CD-2018-2-8-1**

**Service instructeur**

DECS - direction adjointe éducation, jeunesse et sports

**Service consulté**

Direction d'Appuis Juridique et Documentaire

**CARTE SCOLAIRE DES COLLEGES DU HAUT-RHIN**

Résumé : Le présent rapport expose le pilotage de la carte scolaire des collèges du Haut-Rhin initié par le Département en collaboration étroite avec l'Education Nationale selon une méthodologie renouvelée basée sur les dynamiques territoriales et une analyse prospective. Il propose d'approuver la refonte de la carte scolaire des collèges mulhousiens et de première couronne dont la mise en œuvre est prévue à la rentrée de septembre 2018.

**PREAMBULE**

**Une compétence partagée avec l'Education Nationale**

Depuis 2004, le Département du Haut-Rhin est responsable de la sectorisation des collèges publics (carte scolaire). Après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN), il décide de la définition des secteurs de recrutement des collèges sur la base de critères d'équilibres démographiques, économiques et sociaux, tels que l'intérêt général, l'intérêt pédagogique, la capacité d'accueil des établissements, la prise en compte du temps de trajet et la présence d'une restauration scolaire.

La loi de décentralisation du 13 août 2004 précise que cette compétence est distincte de l'affectation individuelle des élèves, qui continue à relever de l'Etat.

La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) du Haut-Rhin détermine pour chaque rentrée scolaire l'effectif maximum d'élèves pouvant être accueillis dans chaque établissement en fonction des installations et des moyens dont il dispose. Dans la limite des places restant disponibles, des élèves n'habitant pas le secteur peuvent être admis sur dérogation après autorisation de la DASEN.

**L'ambition départementale**

Le Département, dans l'exercice de ses compétences, a engagé une refonte de la carte scolaire dans une collaboration étroite avec l'Education Nationale. Avec celle-ci, il entend

promouvoir une stratégie haut-rhinoise de réussite éducative pour tous les collégiens qui actionne tous les leviers existants :

- L'immobilier des collèges,
- Le développement du numérique,
- L'entretien et la maintenance des collèges,
- La restauration scolaire,
- La pratique sportive,
- L'accompagnement des actions éducatives, culturelles et artistiques,
- La promotion du bilinguisme,
- Ceux de la politique nationale de l'éducation avec les moyens dédiés aux collèges,
- Ceux des acteurs locaux, particulièrement les politiques déployées par les communes et les intercommunalités.

Le pilotage dynamique de la carte scolaire s'inscrit dans les orientations de la stratégie haut-rhinoise de réussite éducative votée en séance plénière le 21 décembre 2017 qui vise à créer les meilleures conditions de réussite pour chaque collégien.

L'évolution des territoires et de la démographie haut-rhinoise nécessite une révision de la carte scolaire avec une exigence méthodologique qui a motivé le choix du Département de recourir aux compétences de l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR). Celle-ci est basée sur les évolutions démographiques, sociologiques, urbanistiques, éducatives mais aussi celles liées aux transports, à la restauration des élèves, aux capacités d'accueil des collèges et à leur état physique. La situation de forte pression démographique exercée sur les collèges mulhousiens a été identifiée dès la rentrée de 2016 comme devant faire l'objet d'une attention particulière.

La révision de la carte scolaire répond également au besoin de clarification et d'anticipation indispensable au Département pour projeter, sur la base du Livre Blanc, un programme pluriannuel de modernisation immobilière et de développement du numérique approuvé le 21 décembre 2017 et chiffré à 160 millions d'euros sur dix ans.

Enfin, il s'agit de structurer un pilotage dynamique de la carte scolaire associant tous les acteurs concernés afin de gérer et d'anticiper les évolutions territoriales et les décisions à prendre.

Dans ce contexte, le rapport se décline en trois parties :

- Le contexte départemental,
- La refonte de la carte scolaire des collèges mulhousiens et de première couronne,
- Le pilotage régulier multi-partenarial.

### 1. Contexte départemental

L'implantation des 57 collèges publics du Haut-Rhin répond à des logiques spatiales souvent anciennes, parfois héritées des années 50 et 60, et donc de plus en plus en distance avec le fonctionnement et l'organisation actuels de notre territoire.

Ainsi, les zones à fortes dynamiques démographiques du début du 20<sup>ème</sup> siècle sont aujourd'hui en situation de déprise, on pensera notamment aux secteurs des hauts de vallées vosgiennes, alors même que les populations nouvelles et les jeunes familles se concentrent dans les communes périurbaines des grandes agglomérations, ainsi que dans le secteur des trois frontières porté par la métropole bâloise.

Il convient de souligner que si ces grandes tendances structurelles se retrouvent dans des proportions très similaires dans toute la France avec, notamment, une importante concentration de la population dans les premières et secondes couronnes des grandes villes, le cas haut-rhinois présente une spécificité qu'il convient d'étudier avec attention.

La ville de Mulhouse voit ainsi sa population stagner sur la période 2009-2014, et de manière générale rester égale depuis les années 1980 (112 000 habitants en 1982 contre

110 000 pour 2015) alors que parallèlement ses effectifs scolaires sont en constante évolution, et ce, du primaire au secondaire. On est donc face à une disjonction entre la dynamique démographique et la hausse significative du nombre d'élèves à scolariser.

### **1.1 Etude sur l'évolution des territoires**

La complexité de l'analyse du phénomène scolaire, notamment dans un territoire dynamique et en forte recomposition comme le Haut-Rhin, impose que l'on développe une approche multi-critères.

Il convient, en effet, d'avoir plusieurs niveaux de lecture afin de mettre en place un véritable dispositif d'alerte lorsque la situation l'impose (forte évolution des populations à scolariser n'étant pas en adéquation avec la capacité des infrastructures) tout en cherchant à comprendre l'évolution de la population, et notamment les effets de concentration et de déplacement des populations et plus particulièrement de celles en âge d'être scolarisées.

Ainsi, trois axes d'investigation ont été définis permettant d'alerter, de comprendre et de prévoir, dans une certaine mesure, les tendances à venir.

Trois axes de travail ont été retenus :

- Analyse des tensions en termes d'effectifs des collèges et leurs évolutions

Les investigations menées dans le cadre de cette étude, nous ont permis d'analyser avec précision les différentes aires de recrutement (cartes scolaires) en les mettant en perspective avec la capacité réelle des établissements scolaires. Cette approche a, par ailleurs, nécessité une redéfinition partenariale des capacités des établissements grâce au travail effectué par notre Direction de l'immobilier et de la logistique (DILO), l'Inspection d'Académie et les représentants des chefs d'établissement du secteur de Mulhouse.

Cette analyse permet désormais chaque année, sur la base des données stabilisées de novembre transmises par les services de l'Education Nationale, d'évaluer la situation à la rentrée en mettant en exergue les établissements où les capacités maximales sont atteintes voire dépassées.

*N.B : Il convient de souligner que l'analyse capacitaire des collèges a été conduite de manière à admettre de légers sureffectifs transitoires, afin d'absorber des pics ponctuels d'élèves à prendre en charge (capacité calculée sur la base d'un taux d'occupation des salles de 75% pour une ouverture de 32H/semaine avec des classes de 22 élèves en REP & REP+ en lieu et place de 24 et 28 élèves contre 30 pour le reste des établissements).*

- Recensement des effectifs scolaires dans les établissements du premier degré

Outre les données communément mises à disposition par l'Education Nationale, le Département a pu bénéficier pour la rentrée 2016-2017 de données géo-localisées pour l'ensemble des élèves (premier et second degré – collège). Ces données particulièrement détaillées permettent la mise en place de méthodes de projection des populations scolaires plus précises et sont de nature à faciliter la création de scénarios test.

*N.B : Les systèmes de projection par niveau des élèves s'avèrent efficaces, voire même robustes, dans les secteurs où les dynamiques démographiques sont stables et régulières (tant à la hausse qu'à la baisse). Il convient, par contre, d'être prudent dans les secteurs aux comportements plus erratiques où les recalages année par année sont indispensables. Il s'agit plus particulièrement des zones urbaines et notamment du secteur mulhousien où les grandes recompositions urbaines engendrent, parfois, des mouvements de population et un turnover extrêmement marqué.*

- L'analyse des dynamiques sociodémographiques des territoires du Haut-Rhin

La seule lecture des tendances à l'œuvre dans le domaine scolaire dans le Haut-Rhin ne suffit pas à construire une méthode à même de localiser les territoires à forts enjeux dans les prochaines années. Il est indispensable de mettre en place des indicateurs socioéconomiques permettant de déterminer les territoires où les phénomènes de déprise (abandon progressif d'une région rurale ou à faible potentiel de développement) vont se concentrer et inversement les secteurs à fort potentiels de développement.

Parallèlement à cette approche statistique, il est nécessaire de conduire sur les secteurs à enjeux, notamment ceux où les populations sont en très forte augmentation, une analyse des documents de planification urbaine (SCoT & PLU) afin de mieux comprendre les ambitions politiques des élus, ainsi que la dynamique immobilière.

La mise en place de ce nouveau dispositif d'analyse de l'évolution des populations scolaires, et plus généralement du territoire haut-rhinois, permet de disposer d'un outil plus fiable et plus réactif. Il souligne également que l'organisation spatiale et la répartition des établissements scolaires relèvent d'un héritage déjà ancien et qu'il convient désormais de concentrer notre attention sur les secteurs en pleine mutation.

### **1.2 Etat de la situation à la rentrée 2017-2018**

Les analyses conduites au cours de l'année 2017 dans le cadre de la Commission de l'Education et de la Jeunesse, sur la base des données de la rentrée 2016-2017 ont permis d'avoir une lecture assez précise des zones à enjeux dans le Haut-Rhin.

Ces zones à enjeux sont de deux ordres. Il existe d'une part des pans entiers du territoire où les effectifs scolarisés baissent, engendrant une certaine sous-utilisation des infrastructures, par exemple pour 2016-2017 (cf carte en annexe n°2 : remplissage des collèges publics pour 2016-2017) : taux de remplissage de 45% pour le collège Jean-Georges Reber de Sainte-Marie-aux-Mines ou taux de remplissage de 54% pour le collège Conrad Alexandre Gérard de Masevaux, etc.), alors qu'à contrario des territoires urbains voient leurs effectifs scolaires bondir (collèges urbains de Mulhouse).

Ces tendances se confirment également lors de l'analyse prospective de l'évolution probable des effectifs à scolariser dans les prochaines années dans les établissements scolaires.

Il semble, en effet, évident au regard des données à l'horizon 2021/2022 (cf carte jointe en annexe n°4) que trois tendances se dégagent et vont se cristalliser durablement dans le paysage haut-rhinois :

- **Les territoires de contraction des populations scolaires**, et de manière plus générale de la dynamique démographique.

Il s'agit de la frange ouest du territoire allant de la crête des Vosges au piémont viticole.

- **Les territoires en équilibre**

Il s'agit des secteurs de plaine, et plus généralement des territoires bénéficiant de la proximité d'infrastructures de déplacement de bon niveau.

- **Les territoires en tension**

On retrouve ici Mulhouse, et dans une moindre mesure sa première couronne où de nombreux projets immobiliers sont en cours, le secteur des Trois Frontières remontant jusqu'au-delà de Sierentz et Colmar ainsi que sa première couronne.

Les premières données de la rentrée 2017-2018 (cf carte jointe en annexe n°3) confirment l'approche conduite ces derniers mois et montrent que la tendance révélée par notre modèle pour la période 2021-2022 se confirme avec, néanmoins, de légères nuances notamment sur le secteur le plus tendu, c'est-à-dire Mulhouse, où certains collèges de la première couronne ouest sont légèrement en « avance » sur les projections affichant dès à présent un taux de remplissage de plus de 80% (collège du Nonnenbruch à Lutterbach).

Ainsi, au regard des études menées en 2017, et en s'appuyant sur les premiers éléments pour l'année scolaire 2017-2018, les grandes tendances observées se confirment avec notamment près de 10 000 places libres dans nos 57 établissements sur un total de 39 872 places (dont 38 080 pour la seule filière générale – données capacitaires théoriques 2016). Il convient, évidemment, de nuancer cela en rappelant, que les réserves se situent dans les secteurs en contraction ou en équilibre, alors même que les trois territoires sous tension vont devoir rapidement faire appel aux potentiels présents dans les aires de recrutement limitrophe.

## 2. Refonte de la carte scolaire des collèges mulhousiens et de première couronne

Comme le souligne l'analyse départementale, le territoire mulhousien fait apparaître des tensions majeures dès les rentrées de 2016 et 2017 qui vont s'accroître fortement d'ici 2021. Ainsi, une analyse attentive de ce territoire a été engagée dès décembre 2016.

### **2.1 Méthode et calendrier**

La refonte de la carte scolaire du territoire mulhousien s'est basée sur la méthodologie suivante :

- Détermination d'un périmètre pertinent,
- Elaboration d'un diagnostic de territoire et des enjeux,
- Proposition de scénarios d'évolution de la carte scolaire,
- Mise en place d'instances d'échanges,
- Réunions techniques et politiques avec les partenaires tout au long de la démarche,
- Un calendrier précis pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2018.

Le diagnostic de territoire a porté sur l'ancien périmètre de Mulhouse Alsace Agglomération (hors secteur d'Ottmarsheim) afin d'analyser les dynamiques territoriales.

Le travail plus précis de refonte de la carte scolaire s'est centré sur le périmètre des collèges de la ville de Mulhouse et ceux de la proche couronne (Brunstatt, Riedisheim, Illzach, Pfastatt, Lutterbach et Kingersheim).

Sur la base du diagnostic formulé et des enjeux territoriaux, plusieurs scénarii ont été élaborés avec leurs impacts, ce qui a nécessité de nombreux échanges techniques et politiques.

Pour assurer le pilotage des différentes étapes de la démarche, trois niveaux d'instances ont été mobilisés :

- **La Commission de l'Éducation et de la Jeunesse** du Département afin de valider les différentes étapes (4 réunions) en présence de l'Inspectrice d'Académie,
- **Un comité de pilotage** co-présidé par l'Inspectrice d'Académie et le Président de la Commission de l'Éducation et de la Jeunesse (3 réunions),

Il se décompose en trois groupes : Education Nationale (Inspectrice d'Académie et 14 principaux des collèges), Département (Président et Rapporteur de la Commission de l'Éducation et de la Jeunesse, conseillers mulhousiens et autres conseillers désignés), Communes (Maires de Mulhouse, Brunstatt, Riedisheim, Illzach, Pfastatt, Lutterbach et Kingersheim).

Il est chargé de définir les orientations proposées à la Commission.

- **Un comité technique** animé par la Directrice de projet politique éducative (3 réunions).

Il se compose des services départementaux de l'Education Nationale, d'un principal d'un collège mulhousien, d'un représentant d'un collège privé, du service Transports de m2A, du Pôle Urbanisme de m2A, du Pôle enfance de m2A, des représentants du CD68 et de l'ADAUHR.

Le comité technique assure un rôle d'expertise dans la formulation du diagnostic et des propositions de scénarii.

En parallèle de ces instances de pilotage, **plus de 50 réunions techniques et politiques avec les différents partenaires** et plus particulièrement associant l'Inspection d'Académie et la Ville de Mulhouse ont permis d'analyser, de concerter sur les conclusions du diagnostic et les propositions de scénarii.

Ce travail nécessaire et ambitieux s'est déroulé durant plus d'un an entre la validation de la méthodologie en décembre 2016 jusqu'au choix du scénario retenu en Commission de l'Education et de la Jeunesse du 19 janvier 2018.

Avant validation par la séance plénière du Conseil Départemental, la refonte de la carte scolaire a été soumise pour avis au Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) le 6 février 2018. Celui-ci a émis un avis défavorable selon la majorité des présents.

## **2.2 Synthèse du diagnostic mulhousien**

L'approche départementale menée sur l'année scolaire 2016-2017, ainsi que les premiers éléments de la rentrée 2017-2018, nous ont montré la nécessité de focaliser les investigations du Département sur le secteur de m2A (hors collège de Ottmarsheim) dans la mesure où les indicateurs de tension (effectifs scolarisés/capacité des établissements scolaires) attestent de la difficulté de gérer les pics actuels et ceux à venir. Le diagnostic complet du territoire mulhousien est joint en annexe n°1 (Eléments d'analyse diagnostic sur le secteur mulhousien, juin 2017).

### ***Les zones de tension de la région mulhousienne***

L'approche proposée sur le secteur mulhousien (m2A hors aire de recrutement du collège d'Ottmarsheim) permet d'évaluer la situation actuelle, ainsi que les tendances à court et moyen termes. Elle souligne également le niveau de complexité de la problématique mulhousienne, où l'évolution du territoire et la recomposition des quartiers, engendrent des déplacements de population dont il faut tenir compte.

Les données à la rentrée 2016-2017 montrent une situation extrêmement contrastée avec deux collèges ayant atteint ou dépassé leur capacité théorique.

communes	COLLEGES	capacite filiaire générale	capacité segpa	capacité ulis	capacité totale 2016	effectifs décembre 2016	taux de remplissage
Rixheim	Collège Capitaine Dreyfus	850	64	12	926	463	50%
wittenheim	Collège Irène Joliot-Curie	800			800	418	52%
wittenheim	Collège Marcel Pagnol	800	64		864	491	57%
Mulhouse	Collège de Bourtzwiller	900	64	12	976	566	58%
wittelsheim	Collège Jean Mermoz	450			450	271	60%
wittelsheim	Collège Charles Péguy	650		24	674	409	61%
Riedisheim	Collège Léon Gambetta	700		12	712	501	70%
Illzach	Collège Jules Verne	600			600	428	71%
Kingersheim	Collège Emile Zola	600		24	624	459	74%
Brunstatt	Collège Pierre Pflimlin	650			650	483	74%
Illzach	Collège Anne Frank	450		12	462	344	74%
Mulhouse	Collège Jean Macé	550	80	12	642	502	78%
Habsheim	Collège Henri Ulrich	400			400	313	78%
Lutterbach	Collège du Nonnenbruch	600	64	12	676	540	80%
Pfastatt	Collège Katia et Maurice Krafft	450		12	462	386	84%
Mulhouse	Collège Saint-Exupéry	600	64	12	676	628	93%
Mulhouse	Collège Bel-Air	600		12	612	589	96%
Mulhouse	Collège Francois Villon	700	80	12	792	769	97%
Mulhouse	Collège Kennedy	550	64	12	626	632	101%
Mulhouse	Collège Wolf	450			450	476	106%
Secteur MZA -hors Ottmarsheim-		12350	544	180	13074	9668	74%

Il n'en demeure pas moins, que le taux moyen de remplissage à l'échelle du territoire de m2A (hors secteur d'Ottmarsheim) se limite à 74%, révélant ainsi une réserve capacitaire théorique de plus de 3400 places.

Une forte disparité existe à l'échelle de ce territoire, avec 5 établissements ayant des taux de remplissage supérieurs à 90% et deux collèges actuellement en sureffectifs.

A contrario, 4 établissements n'atteignent pas les 60% de remplissage représentant plus de 1600 places disponibles.

On distingue clairement deux tendances marquées :

- les établissements centraux de l'agglomération étant en tension (les 5 établissements à plus de 90% de remplissage sont mulhousiens),
- la couronne mulhousienne présentant des disponibilités souvent importantes.

Il convient également de souligner la situation particulière du collège mulhousien de Bourtzwiller, où les effectifs ont fortement diminué au cours des années en raison d'une profonde mutation du quartier (opération ANRU).

### **La combinaison de trois approches convergentes**

L'approche croisée, privilégiée dans l'analyse départementale, permet de porter un regard précis sur la ville de Mulhouse et ses 7 collèges REP et REP+ dont au moins 5 paraissent devoir connaître à moyen terme de véritables sureffectifs, si aucune action corrective n'est entreprise.

#### **A. La dynamique territoriale**

La lecture du territoire, structurée autour de 5 indicateurs simples, nous permet de mieux comprendre le fonctionnement de notre aire d'étude, tout en mettant en exergue certaines spécificités à intégrer dans les réflexions à conduire.

#### **Evolution de la population**

On assiste à une baisse progressive du nombre d'habitants dans certains quartiers centraux de l'agglomération compensée par une progression notable sur des secteurs périphériques, formant une couronne en croissance. Cette tendance matérialisée sur les cartes présentées en annexe n°1 au rapport (Eléments d'analyse diagnostic sur le secteur mulhousien) pour la période 2008 et 2013, atteste d'une modification progressive de l'organisation spatiale de la population intra urbaine de la commune-centre.

### **Ménages de cadres/ménages d'employés-ouvriers**

L'analyse par quartiers (Iris) permet de déterminer des zones de cristallisation des populations les plus fragiles, et a contrario, les zones d'implantation privilégiées des ménages les plus aisés. Le nord des quartiers mulhousiens, et dans une certaine mesure des communes de l'agglomération, présentent un taux de ménages cadres très largement inférieur au reste du territoire. Les écarts sont très significatifs allant de 0.6% de famille de cadres dans l'aire de recrutement du collège Anne Frank à plus de 33% dans le secteur du Rebberg (aire de recrutement du collège Kennedy).

### **Le chômage dans l'agglomération**

De manière générale à l'échelle du Haut-Rhin, on assiste à une concentration des chômeurs sur les secteurs les plus urbains. A l'échelle de l'agglomération mulhousienne, les quartiers les plus impactés, avec des taux de chômage déclaratifs dépassant parfois les 40%, se situent dans les quartiers centraux de la ville centre (et également dans le quartier des coteaux).

### **Durée de présence dans les quartiers**

On constate une forte rotation des ménages sur certains quartiers centraux de Mulhouse avec des pans entiers du centre où moins de 50% des ménages sont domiciliés depuis moins de 5 ans. Une analyse plus fine permet de constater, que dans certains quartiers, plus d'un quart des ménages sont installés depuis moins de 2 ans, expliquant la forte volatilité de certaines populations scolaires dans certains établissements du secondaire situés dans la partie centrale de Mulhouse.

## ***B. L'évolution de l'organisation spatiale***

La ville de Mulhouse a entrepris depuis une vingtaine d'années d'importantes opérations de restructurations urbaines permettant de redessiner la ville, tant l'espace central que les quartiers périphériques.

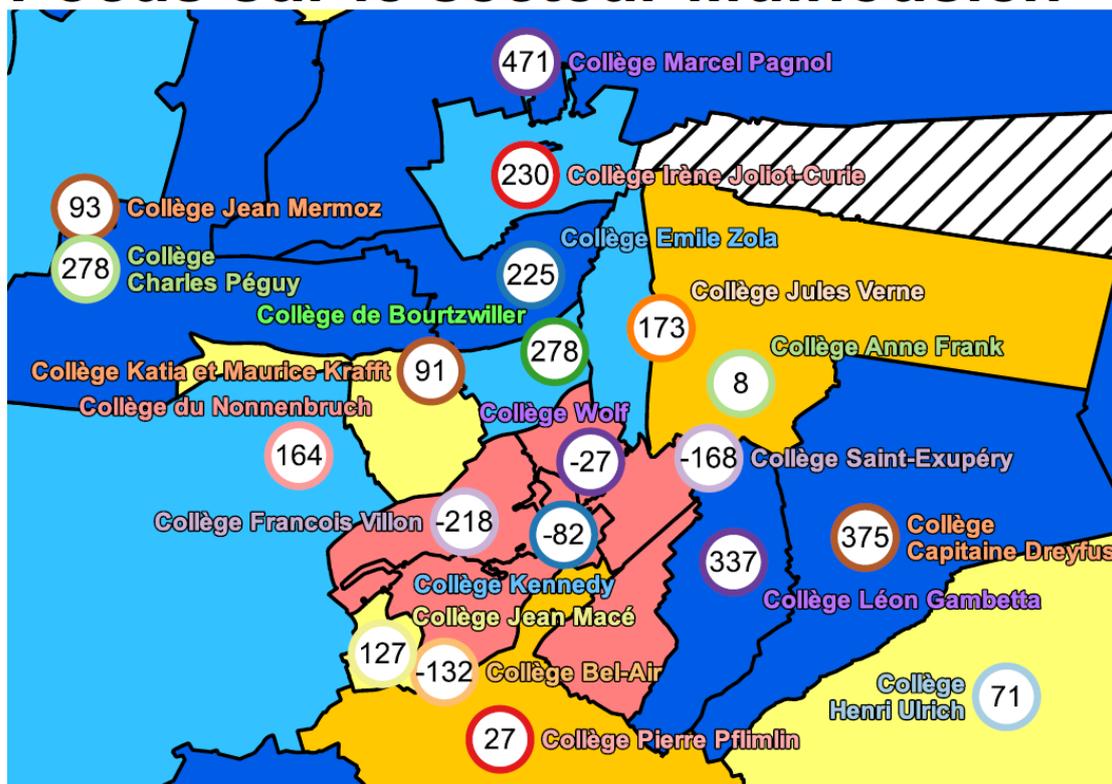
La mise en place d'un nouveau plan de déplacement urbain consécutif à la création de son réseau de Tram a permis une meilleure organisation des déplacements irriguant l'ensemble des quartiers de la ville et de l'agglomération. Les opérations de restructuration des quartiers sensibles accompagnées par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) ont permis de dé-densifier certains quartiers tout en développant de nouvelles formes d'habitats aidés faisant référence au niveau national.

La collectivité a également développé de nouvelles zones résidentielles et mixtes profitant d'opportunités foncières importantes ; qu'il s'agisse du Nouveau Bassin ou des anciennes casernes devenues aujourd'hui des quartiers denses, après plusieurs décennies de mise entre parenthèse par les autorités militaires.

Il résulte de ces nombreuses et profondes mutations une réorganisation des populations à l'échelle de la ville. Cet important travail de refonte se poursuit autour de grands projets structurants tant au cœur de la cité avec son nouveau conservatoire que dans le secteur gare et naturellement dans le cadre de l'ambitieux projet de restructuration du site DMC qui porte sur près de 75 ha.

### C. La prise en compte des effectifs scolaires du primaire

## Focus sur le secteur Mulhousien



N.B : carte sur la base rentrée 2016/2017, ADAUHR.

Il apparaît, à la lecture de ces éléments, que la situation actuelle qui révèle deux collèges en tension, devrait notablement évoluer dans les prochaines années.

Ainsi, et conformément aux indices donnés par l'approche démographique et l'analyse des mutations urbaines, le centre de Mulhouse et plus précisément la zone centre-sud devraient connaître une forte croissance de ses populations scolaires.

On peut envisager à brève échéance, et dans l'hypothèse où les aires de recrutement et les options spécifiques des établissements ne seraient pas modifiées, que 7 établissements seraient en situation de tension importante (perspective 2021-2022 ci-dessus). Certains d'entre eux étant même en incapacité de répondre aux besoins.

Il convient également de souligner que la couronne mulhousienne connaîtra également certaines modifications, parfois sensibles, comme sur le collège Henri Ulrich à Habsheim ou Katia et Maurice Krafft de Pfastatt.

Il n'en demeure pas moins que 5 collèges, situés en périphérie des zones de tension, devraient disposer d'un potentiel cumulé supérieur à 1300 places disponibles.

**Tableau de Synthèse à l'échelle du périmètre d'étude (base : rentrée 2016/2017)**

Communes	Collèges	Capacité 2016	Effectif 2016/2017	Places libres actuelles	Projection 2021/2022	Places libres projetées
Brunstatt	Collège Pierre Pflimlin	650	483	167	623	27
Habsheim	Collège Henri Ulrich	400	313	87	329	71
Illzach	Collège Jules Verne	600	428	172	427	173
	Collège Anne Frank	462	344	118	454	8
	<b>Total</b>		772	290	881	181
Kingersheim	Collège Émile Zola	624	459	165	399	225
Lutterbach	Collège du Nonnenbruch	676	540	136	512	164
Mulhouse	Collège Bel-Air	612	589	23	744	-132
	Collège François Villon	792	769	23	1 010	-218
	Collège Saint-Exupéry	676	628	48	844	-168
	Collège Kennedy	626	632	-6	708	-82
	Collège Jean Macé	642	502	140	515	127
	Collège de Bourtzwiller	976	566	410	698	278
	Collège Wolf	450	476	-26	477	-27
	<b>Total</b>		4 162	612	4 996	-222
Pfastatt	Collège Katia et Maurice Krafft	462	386	76	371	91
Riedsheim	Collège Léon Gambetta	712	501	211	375	337
Rixheim	Collège Capitaine Dreyfus	926	463	463	551	375
Wittelsheim	Collège Charles Péguy	674	409	265	396	278
	Collège Jean Mermoz	450	271	179	357	93
	<b>Total</b>		680	444	753	371
Wittenheim	Collège Irène Joliot-Curie	800	418	382	570	230
	Collège Marcel Pagnol	864	491	373	393	471
	<b>Total</b>		909	755	963	701
<b>Total général</b>		<b>13074,00</b>	<b>9 668</b>	<b>3 406</b>	<b>10 753</b>	<b>2 321</b>

## **ELEMENTS DE SYNTHÈSE**

Les constatations faites sur le terrain par les services du Département sont clairement corroborées par l'approche s'appuyant sur l'analyse statistique, urbaine et prospective.

La situation que l'on connaît actuellement sur la ville de Mulhouse est évolutive et devrait, à court, puis à moyen terme, conduire à une augmentation significative des populations à scolariser dans les collèges.

L'organisation spatiale actuelle, et plus encore les projets en cours et à venir vont conduire à une pression croissante dans les parties les plus urbaines de l'agglomération avec également des pics sur la zone de Rixheim qui connaît, elle aussi, des projets urbains importants et une densification de son tissu urbain. Les réserves de capacité dans le collège de cette commune devraient cependant permettre d'absorber cet afflux (collège capitaine Dreyfus à 50% de son potentiel).

L'analyse capacitaire globale montre, tant pour 2017 qu'à court terme (2021), qu'il reste à l'échelle de la région mulhousienne d'importantes réserves en nombre de places d'accueil de nouveaux collégiens. On peut ainsi supposer, à périmètre de recrutement constant et sans facteurs extérieurs inattendus que la somme des réserves devrait être voisine de 2000 places d'ici 5 ans. La situation sur Mulhouse ville étant cependant un cas particulier à traiter impérativement.

### **Éléments de conclusion**

Le secteur mulhousien présente un certain nombre de collèges où le taux de remplissage est important voire déjà en tension. Cette situation qui semble aujourd'hui ponctuelle, et contre balancée par de nombreux établissements en sous-effectifs, est amenée à évoluer notablement dans les prochaines années.

L'évolution de la ville de Mulhouse, mais aussi des communes de son agglomération, va assurément impacter le fonctionnement des collèges avec, à court terme, des situations qui nécessiteront des ajustements importants.

Le dispositif de carte scolaire permet de répondre à des évolutions progressives ou à des pics concentrés dans l'espace ou dans le temps, alors même que nous sommes ici face à une situation de mutation profonde qui s'inscrit dans la durée.

Les éléments de l'étude, ainsi que les relations étroites entretenues par les services du Département avec les chefs d'établissement, nous confirment la nécessité de déployer une stratégie en deux temps. Il faut, en effet, pouvoir répondre aux tensions qui vont s'exprimer dès la prochaine rentrée scolaire, tout en préparant un plan d'actions à moyen terme à même de prendre en compte la complexité de la situation présentée.

Cette stratégie à moyen terme doit, toutefois, prendre en compte un certain nombre de paramètres particuliers et ne peut se résumer à de simples « retouches » sur les aires de recrutement.

### ***Les facteurs à prendre en compte***

- Existence de réserves capacitaires importantes en périphérie de Mulhouse
- Mutation de la ville et recomposition des quartiers (migrations des habitants)
- Complexité de l'offre des établissements scolaires (diversité des options et sections)
- Importance des stratégies d'évitement (options/collèges privés)
- Fragilité des populations vivant dans les quartiers centraux (populations captives)
- Prise en compte de l'offre en transport en commun (coût pour les familles et organisation des lignes actuelles)
- Restauration collective en cas d'éloignement de l'établissement (coût pour les familles)
- Travaux de mise aux normes/amélioration à prévoir dans certains collèges (Livre Blanc)

### **2.3 Objectifs partagés**

L'évolution du territoire de l'agglomération mulhousienne éclairée par le diagnostic et la large concertation avec toutes les parties concernées (la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale, l'ensemble des principaux, m2A, la Ville de Mulhouse et les autres communes) mettent en exergue les objectifs suivants :

#### **- Répondre à la situation d'urgence**

Il s'agit pour la période 2018-2021 de remédier à la saturation des collèges dont certains ne seront pas en mesure d'accueillir de nouveaux élèves. L'objectif est d'assurer une répartition plus équilibrée des effectifs grâce à la mobilisation d'une partie des 2 200 places disponibles dans les collèges de l'agglomération mulhousienne, et notamment dans les établissements de première couronne.

#### **- Structurer un pilotage dynamique de la carte scolaire**

Il convient de mettre en place un suivi continu de la carte scolaire avec les partenaires de l'agglomération mulhousienne afin de gérer et anticiper les évolutions de la démographie scolaire au regard des données démographiques, sociologiques et urbanistiques et des politiques d'aménagement des collectivités.

- **Engager prioritairement la restructuration globale du collège Kennedy**

Le programme pluriannuel de modernisation immobilière des collèges prévoit l'engagement de travaux de restructuration et de maintenance sur la Ville de Mulhouse à hauteur de 38,2 millions d'euros sur les dix prochaines années avec un engagement prioritaire des études dès 2018 pour le collège Kennedy.

- **Considérer la période 2018-2022 comme une période de transition**

Il s'agit de gérer la situation d'urgence et de réaliser les travaux nécessaires sur le collège Kennedy. Le but est de mener, pendant cette période, avec les partenaires impliqués, une évaluation de la situation scolaire sur Mulhouse et l'agglomération mulhousienne. Cette révision pourra permettre, avec, en particulier un collège Kennedy rénové, de rendre plus attractive l'offre scolaire de telle sorte que, conformément à la préoccupation exprimée par la Ville de Mulhouse, cet établissement de centre-ville réalise son objectif de mixité sociale.

#### **2.4 Scénario proposé d'adaptation de la carte scolaire**

A partir des objectifs affichés et partagés, un scénario cohérent de consensus entre les partenaires est proposé sur la base du règlement de la situation d'urgence et d'une période de transition qui doit être tenable et dont les difficultés sont maîtrisées sur une période proche (2018-2022).

Le scénario d'adaptation de la carte scolaire des collèges mulhousiens et de proche couronne prend en compte les éléments suivants :

- Une capacité maximale des collèges classés « réseau d'éducation prioritaire » (REP) à 800 élèves,
- Prise en compte de la capacité future du collège Kennedy après travaux (2021-2022) à 700 places (au lieu de 626),
- Redéfinition des aires de recrutement des collèges mulhousiens pour une répartition plus équilibrée des effectifs,
- Utilisation des réserves capacitaires des collèges de première couronne en particulier ceux d'Illzach, Pfastatt, Lutterbach et Kingersheim,
- Accessibilité des collèges en transport en commun,
- Prise en compte du projet urbain et de réussite éducative de la Ville de Mulhouse fondée sur l'attractivité des collèges mulhousiens par l'intermédiaire de parcours spécifiques (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale « DEMOS », classes à horaires aménagés musique, filière bilingue, etc.),
- Mixité sociale entre centre et périphérie.

Le scénario proposé redéfinit les aires de recrutement des 7 collèges mulhousiens (collège Jean Macé, collège Bel-Air, collège François Villon, collège Kennedy, collège Wolf, collège Saint-Exupéry et collège de Bourtzwiller) et de 6 collèges de première couronne (collège Pflimlin de Brunstatt, collège Anne Franck d'Illzach, collège Jules Verne d'Illzach, collège Emile Zola de Kingersheim, collège Katia et Maurice Krafft de Pfastatt et collège Nonnenbruch de Lutterbach) avec comme souci majeur de mieux répartir les effectifs des collèges sur la période 2018-2022 et de réduire au maximum les déplacements des élèves. Le nouveau périmètre est joint en annexe n°6 avec un zoom spécifique sur chaque collège. Une carte de comparaison avec les aires de recrutement actuelles est également proposée en annexe n°8. Le périmètre actuel est également joint en annexe n°7.

Ce scénario intervenant dans une situation fragile sur la période 2018-2022, il conviendra de juger chaque année des adaptations nécessaires. En particulier, la DASEN aura la délicate mission d'accorder ou non les dérogations nécessaires pour que l'équilibre entre les collèges soit maintenu.

Avec ce scénario, il reste encore plusieurs collèges fragiles avec un taux de remplissage de plus de 95 % à l'horizon 2021 (cf carte de remplissage des collèges publics 2021-2022 pour le scénario en annexe n°5). L'apparent déséquilibre du collège Kennedy à l'horizon 2021 (déficit de 172 places) sera maîtrisé du fait de la fuite importante vers le privé de près de 40 % des familles de son périmètre de recrutement (contre 15 % en moyenne dans le département) et du suivi rigoureux des dérogations. En effet, sur la base des données de la rentrée de 2017, le périmètre projeté du Kennedy représente 1 088 élèves dont 684 fréquentent des collèges publics et 404 vont dans les collèges privés.

Cependant, la réserve capacitaire importante sur les collèges du sud de l'agglomération (collège Gambetta à Riedisheim et collège Dreyfus à Rixheim) permet d'envisager les éventuelles difficultés à venir sereinement.

Le scénario s'est attaché à prendre en compte l'accès au transport en commun facilité pour les 400 élèves environ pris en charge dans les collèges des communes de première couronne. De plus, il favorise une réelle mixité sociale entre le centre de Mulhouse et les communes de première couronne.

Une fois le périmètre validé, il conviendra de prévoir les mesures d'accompagnement des familles concernant les coûts de déplacements et la prise en charge des repas pour les élèves mulhousiens car ce sont en majorité des familles en grande précarité. Le Département évalue également actuellement les impacts sur les capacités de restauration des collèges en particulier sur Bourtzwiller, Kingersheim, Pfastatt, Lutterbach et Riedisheim afin d'anticiper des éventuels travaux nécessaires.

Après validation de la carte scolaire modifiée en séance plénière du Conseil départemental le 23 mars 2018, les Directeurs d'écoles informeront les familles dès le mois de mars au moment des inscriptions au collège.

La mise en œuvre de la carte scolaire modifiée sur les collèges mulhousiens et de première couronne interviendra à partir la rentrée de septembre 2018 avec un échelonnement sur quatre ans (2018-2021) en commençant par les élèves de sixième.

Les demandes de dérogations destinées au regroupement de fratries dans un même établissement seront examinées au cas par cas avec bienveillance par la Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale.

## **2.5 Conclusion**

Les éléments de l'étude ont fait apparaître la complexité de prévoir les évolutions du territoire de la Ville de Mulhouse résultant des mouvements migratoires importants non maîtrisés et des mutations urbaines en cours. Ainsi, il a été convenu de bâtir une stratégie en deux temps à savoir de répondre à la situation d'urgence avec un scénario partagé pour une période de transition (2018-2022) et de bâtir les conditions d'un suivi régulier partenarial des évolutions spécifiques du territoire mulhousien afin de construire un scénario d'ici 3 à 4 ans plus durable s'appuyant notamment sur la rénovation complète du collège Kennedy et sur les travaux sur les autres collèges mulhousiens.

### **3. Pilotage régulier multi-partenarial**

#### **3.1 Pilotage à l'échelle départementale**

Afin d'anticiper les évolutions sociodémographiques et urbanistiques à l'échelle du Haut-Rhin, il est proposé de constituer un comité de pilotage départemental composé du Département, de l'Inspection d'Académie, du Rectorat et de la Région qui se réunira une fois par an. Il s'agit de faire le bilan de la rentrée scolaire passée, d'analyser les projections d'effectifs dans les collèges du Haut-Rhin, de faire le point sur les projets d'aménagement

majeurs et de préparer la rentrée suivante dans les meilleures conditions. Cette réunion se basera sur des indicateurs de suivi encore à construire.

### **3.2 Pilotage à l'échelle de chaque agglomération (COLMAR, MULHOUSE ET SAINT-LOUIS)**

En complément du pilotage départemental, sur les territoires urbains présentant de fortes mutations démographiques et urbanistiques, il convient de constituer des instances de suivi au niveau de chacun des territoires urbains : Colmar Agglomération, Mulhouse Alsace Agglomération et Saint-Louis Agglomération.

Chaque territoire sera doté d'un comité de pilotage composé du Département, de l'Inspection d'Académie, du Rectorat, des principaux des collèges, de la Région et des représentants des collectivités locales concernées (communes et agglomération) qui se réunira au moins une fois par an. Il s'agit de suivre les évolutions démographiques et les projets urbains pour anticiper les décisions d'ajustements de la carte scolaire. Cette réunion se basera sur des indicateurs de suivi à construire.

## **CONCLUSION**

Le pilotage régulier de la carte scolaire nécessite de mettre en œuvre une stratégie globale qui implique une habitude de travail en commun de l'ensemble des acteurs locaux avec le Département et l'Education Nationale dans la mesure où un tel projet nécessite de prendre en compte de nombreux facteurs tels que les projets urbains, l'offre de transport en commun, les mobilités des habitants, la fragilité des populations vivant dans les quartiers centraux, la complexité de l'offre des établissements scolaires (diversité des options et sections), l'importance des stratégies d'évitement (collèges privés), la restauration collective en cas d'éloignement de l'établissement et les travaux prévus dans les établissements.

C'est ce pilotage constant que le Département entend animer sur le long terme avec ses partenaires pour engager les réflexions nécessaires sur les territoires en tension. Le suivi des évolutions sociodémographiques à venir doit permettre au Département de conduire les révisions nécessaires sur l'ensemble de la carte scolaire du Haut-Rhin.

C'est pourquoi, tout en poursuivant la vigilance sur le territoire mulhousien, l'année 2018 doit permettre de mener une analyse précise et concertée sur les territoires de Colmar Agglomération et de Saint-Louis Agglomération pour faire des propositions de modifications de la carte scolaire dont la mise en œuvre interviendra en septembre 2019.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver le scénario de refonte des aires de recrutement des collèges mulhousiens et de première couronne mis en œuvre à partir de septembre 2018 selon la carte jointe en annexe,
- De déléguer à la commission permanente la validation des modalités de mise en œuvre de la carte scolaire,

- De valider l'engagement des concertations nécessaires, selon la méthodologie définie dans l'annexe « Eléments d'analyse diagnostic sur le secteur mulhousien », pour l'adaptation des cartes scolaires des territoires de Colmar Agglomération et Saint-Louis Agglomération pour un objectif de mise en œuvre à la rentrée de septembre 2019.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT